

Communiqué de presse - Le 3 juillet 2019

## **Logistique urbaine : Le Groupe Monoprix, en partenariat avec le Club Déméter et la ville de Strasbourg, s'engage à réduire la pollution et le bruit dans le centre-ville de Strasbourg**

La logistique urbaine joue un rôle clé pour l'attractivité commerciale de la Grande Île de Strasbourg. Le commerce se transformant, il est nécessaire d'accompagner les pratiques de livraison pour minimiser l'impact du bruit, de la pollution, de la congestion du trafic tout en améliorant la sécurité des riverains et en réduisant l'empreinte carbone. Préserver les qualités de vie, de l'air et du patrimoine historique constitue la priorité de la Ville de Strasbourg.

### **Résumé**

Partant de ce constat, le Club Déméter s'est rapproché de la ville de Strasbourg pour imaginer une expérimentation permettant de limiter les externalités négatives induites par les livraisons urbaines. Un pilote a donc été conçu avec le groupe Monoprix (membre du club Déméter) pour la livraison de ses enseignes au centre-ville de Strasbourg. Celle-ci a été lancée début mai dernier afin d'évaluer les performances de la nouvelle organisation des livraisons du groupe dédiée au centre-ville de Strasbourg. Le test propose de mutualiser les points de livraison, tout en testant la performance d'un véhicule GNV de nouvelle génération, l'usage des véhicules propres et une meilleure prise en compte du bruit. La Ville de Strasbourg, qui par délibération du 23 octobre 2017 annonçait son objectif de sortie du diesel pour les véhicules de livraisons à la fin de l'année 2020, sur le secteur de la Grande-Ile, a reçu favorablement cette initiative. Celle-ci combine plusieurs innovations dont la performance sera évaluée par l'équipe du Centre de Gestion Scientifique de l'École des Mines de Paris.

### **Contexte de la réglementation à Strasbourg**

Après avoir conduit un long processus d'études techniques et de concertation depuis plus de 6 ans, la ville de Strasbourg a engagé depuis le 1er septembre 2018, une révision des règles de circulation des marchandises permettant de diminuer l'impact environnemental de la logistique urbaine pour une métropole respirable et durable.

L'évolution de la réglementation encourage livreurs, entreprises de transports et indépendants à optimiser, voire mutualiser, leurs volumes afin d'utiliser moins de véhicules. Cette évolution doit permettre :

- D'augmenter l'attractivité commerciale en limitant l'impact des livraisons sur le domaine public pendant les heures d'ouverture des commerces,
- D'améliorer la qualité de l'air et la préservation du patrimoine historique,
- De faciliter le travail des livreurs,
- De favoriser une meilleure cohabitation entre les usages et modes de déplacements.

### Contexte de l'expérimentation

Le Club Déméter réunit des entreprises de l'ensemble de la chaîne logistique (industriels, prestataires logistiques et distributeurs). L'association développe des solutions collaboratives engagées et pragmatiques qui s'inscrivent clairement dans une démarche de responsabilité sociétale. Si la concertation public-privé est un axe majeur pour s'attaquer aux complexités opérationnelles et prendre en considération les contraintes de chacun, l'expérimentation cadrée et évaluée permet de vérifier l'intérêt des modifications apportées qu'elles soient techniques, organisationnelles ou réglementaires. Cette collaboration Strasbourg-Club Déméter a pour ambition de construire des expérimentations basées sur des engagements mesurables. Elles doivent permettre de qualifier ces pratiques et s'assurer qu'elles génèrent des bénéfices pour la collectivité, pour être mieux comprises et reconnues.

L'expérimentation engagée concerne un premier pilote ciblé sur deux magasins de la Grande-Ile, Monoprix (place Kléber) et Naturalia (rue du Vieux Marché aux Grains), avec un processus de livraison à partir de 6h00 du matin et des engagements multiples :

- Les livraisons seront effectuées avec des véhicules qui permettent la mutualisation des livraisons pour les deux enseignes, à technologie alternative au diesel, tant sur le moteur que sur le groupe froid. Elles se dérouleront tôt le matin grâce au matériel silencieux certifié PIEK (hayon, groupe froid, portières, chariots...),
- La sortie des véhicules de ce périmètre devra se faire avant 8h30 afin de libérer l'espace aux autres usagers (pour les autres acteurs, les livraisons sont possibles en véhicules propres jusqu'à 11h30),
- La responsabilisation des conducteurs est un point central, afin d'adopter les bonnes pratiques de conduite, de maintenance et de savoir-être,
- Enfin, les deux points de vente seront labellisés Certibruit (organisme de certification de livraisons silencieuses en ville). Ceci permettra la formation des collaborateurs des magasins aux bonnes pratiques silencieuses, dans le respect des riverains. Une première formation multi-acteurs a été dispensée le 20 juin 2019 auprès des équipes Monoprix, Naturalia, Transalliance, Carrefour ou encore Abedis (C10). Par ailleurs, les deux magasins Naturalia et Monoprix ont été audités le même jour afin d'obtenir la labellisation Certibruit.



Damien Pichot, Directeur des flux Monoprix indique : « *Depuis sa création, Monoprix porte une attention particulière au contexte environnemental et sociétal de ses magasins. Nous avons investi depuis 2 ans avec notre transporteur Transalliance dans une flotte de camions très innovants et tout à fait adaptés aux contraintes des livraisons dans les centres urbains. Cette expérimentation nous permet de réduire fortement les émissions de polluants locaux et les bruits liés à la motorisation et à la production de froid.* »

Durant ce pilote, l'école des Mines de Paris réalisera l'évaluation de l'expérimentation à l'aide d'un modèle déjà développé sur une précédente expérimentation du Club Déméter. Cette mesure des externalités négatives sur la base des données opérationnelles remontées par les exploitants se concentre sur : les GES et les particules fines mais également sur le bruit, l'accidentologie et la congestion. L'analyse portera sur les comparatifs des externalités entre les tailles de véhicules ainsi que les énergies de ces derniers. Monoprix utilisera un véhicule affichant une communication sur l'utilisation d'énergie alternative afin de sensibiliser les riverains sur le caractère innovant.

### **Les résultats attendus et les perspectives de déploiement**

Dans le cadre de cette expérimentation, on constate deux effets complémentaires positifs pour la collectivité. Dans un premier temps, le changement d'énergie et de technologie pour maintenir la chaîne du froid permet de diminuer de 17,9 % les émissions de GES. Dans un second temps, en changeant le gabarit du véhicule comme cela est fait dans le pilote (même taille, seul le tonnage est plus important), on réduit le nombre de véhicule nécessaire de 14 %, et les GES de 21,7 %.

Ainsi, cette expérimentation montre qu'à volume constant de marchandise à délivrer, on décongestionne le trafic routier et on améliore l'empreinte carbone. Dans le cadre du bilan et des études qui seront réalisés par l'Ecole des Mines de Paris, il sera également possible de modéliser les impacts sur la qualité de l'air qui seront dans tous les cas positifs, puisque le diesel n'est plus utilisé.

Thierry Allègre, président du Club Déméter, tient à rappeler : « *Fort de 10 ans de pratique avec les premières expérimentations de matériel piek en logistique urbaine dans Paris dès 2009, puis d'autres pilotes conduits sur l'Île de France, Lyon et Bordeaux, le Club Déméter est un partenaire naturel pour contribuer aux côtés de Strasbourg Métropole à la définition d'une politique de logistique urbaine qui prend en compte les différentes parties prenantes dans une démarche environnementale affirmée. Cette nouvelle expérimentation vient confirmer une conviction profonde du Club Déméter : c'est par l'expérimentation co-construite que nous dessinons les schémas efficaces de distribution urbaine.* »

## A propos de la ville et de l'Eurométropole de Strasbourg

Depuis 30 ans, la ville et l'Eurométropole de Strasbourg se sont attachées à remodeler le territoire par des projets urbains d'envergure, articulés autour du tram et des alternatives aux déplacements en véhicules individuels. Dans ce contexte, l'approvisionnement des zones commerciales et des zones d'activités économiques n'a été que très peu traité. Cependant, la présence des véhicules de livraison saute désormais aux yeux de tous les usagers du centre-ville. En plein cœur de la 4e ville cyclable du monde, la cohabitation entre les véhicules de livraison, les piétons et les cyclistes est parfois périlleuse. Il était donc important d'agir avec les professionnels pour faire évoluer les pratiques, tout en gardant à l'esprit que la fonction livraison est indispensable à toutes les activités humaines et économiques.

La logistique urbaine éclate les flux massifiés en amont des villes afin de desservir finement les clients professionnels et particuliers. Les véhicules de livraison se trouvent ainsi plus nombreux en ville. Par exemple, sur le secteur de la Grande Ile, un commerçant est livré jusqu'à 8 prestataires différents par jour ! L'évolution souhaitée doit encourager les livreurs, entreprises de transport et indépendants à optimiser, voire mutualiser, leurs volumes afin d'utiliser moins de véhicules de livraison.

### *Une situation à améliorer*

Le centre-ville de Strasbourg concentre près de 25 % des livraisons sur seulement 3,4 % du territoire de l'Eurométropole. Plus finement, la Grande Île de Strasbourg concentre à elle seule 8 % de l'activité de livraison de l'ensemble de l'agglomération. Au total, ce sont près de 3 600 positions de livraisons aux professionnels qui sont recensées chaque jour sur la Grande Ile par, soit près de 25 800 cartons (de moins de 30 kg généralement), 800 palettes et 4000 autres conditionnements.

Les surfaces de stockage dans les commerces strasbourgeois se réduisent générant de fait l'accélération du rythme des livraisons.

L'e-commerce, qui connaît une croissance à 2 chiffres, engendre toujours plus de flux et de rotations des véhicules de livraison tout au long de la journée.

La majorité de ces livraisons est assurées par des véhicules de moins de 3,5 tonnes. Moins de 13 % des livraisons en centre-ville se font avec des véhicules articulés. Ces véhicules sont souvent peu compatibles avec l'étroitesse de certaines rues et représentent des risques dans leur cohabitation avec les piétons et les vélos.

Le recours aux véhicules articulés est souvent peu pertinent en secteur urbain : l'usage de véhicule supérieur à 7,5 tonnes permet d'assurer au logisticien ou aux grossistes des tournées de livraison dépassant largement le secteur de l'Eurométropole de Strasbourg, faisant de ce fait de la Grande Île une zone de transit ! Dans certains cas, l'usage de poids lourds est justifié, c'est le cas de la livraison des supermarchés situées dans le secteur, interdire ces livraisons signifieraient augmenter le nombre de véhicules circulant sur la Grande Île.

### *Réduction du tonnage maximum autorisée à 7,5 tonnes*

Cette mesure doit inciter à ne plus faire de ce territoire extrêmement contraint une zone de transit des marchandises. 100 % des marchandises qui entrent sur la Grande Île doit être à destination de la Grande Île. Cette réduction doit permettre de limiter les dégradations de voiries mais aussi les dégradations du patrimoine bâti.

Cette mesure peut être déroger dans deux cas exceptionnels :

Pour livrer les surfaces commerciales de plus de 750 m<sup>2</sup>

- Pour des tournées de grossistes dont l'ensemble de la marchandise est à destination exclusive du secteur de la Grande Île et couplé à un engagement justifié d'utilisation à terme d'un véhicule propre.

### **A propos du Club Déméter Logistique Responsable**

Depuis 2002, le Club Déméter Logistique Responsable est une plate-forme de référence et d'échange pour organiser des expérimentations à caractère opérationnel, tout en promouvant l'innovation dédiée à la supply chain et à la maîtrise des impacts environnementaux. Le Club Déméter a été créé à l'initiative d'un ensemble d'acteurs ayant la volonté d'agir ensemble au travers d'actions Développement Durable concrètes. Il réunit des membres permanents qui sont des entreprises leaders de l'industrie, de la distribution, de la prestation logistique et du secteur public. Son champ d'action s'étend à l'ensemble des opérations logistiques et de transport en France, et porte sur tous les aspects induits de la maîtrise des impacts environnementaux (CO<sub>2</sub>, emballages, nuisances sonores, kilomètres à vide, etc.).

Les objectifs prioritaires sont de promouvoir, expérimenter et mettre en œuvre des actions concrètes, mesurables et respectueuses, dans les trois domaines de prédilection du Développement Durable : l'économie, le social et l'environnement. [www.club-demeter.fr](http://www.club-demeter.fr)

### **A propos de Monoprix**

Monoprix est leader du commerce de centre-ville avec une présence dans plus de 250 villes en France à travers 3 formats d'enseigne (Monoprix, monop' et Naturalia). Monoprix opère environ 800 magasins, compte 21 000 collaborateurs et a réalisé, en 2018, 5 milliards d'euros d'activités. Pionnier de la livraison à domicile développée par l'enseigne dès 1990, Monoprix réalise aujourd'hui plus de 3 millions de livraisons par an, dans plus de 150 villes en France. Après avoir créé le Click & Collect il y a plus de 3 ans, la marque innove pour toujours plus de service clients avec le Lâcher de chariot en magasin (puis livraison et paiement à domicile), 'Shop1h' (livraison à pied en moins d'1 heure), 'Shop & Give' (don alimentaire et recyclage d'ampoules et piles à domicile), CoupeFile (paiement sur smartphone sans passage en caisse), liste de courses intelligente... Le plaisir des courses sans la contrainte.

Pour plus d'informations [www.entreprise.monoprix.fr](http://www.entreprise.monoprix.fr)

### **Contacts presse**

Ville et Eurométropole de Strasbourg. Sylvie Cerf T. 03 68 98 70 32 – [sylvie.cerf@strasbourg.eu](mailto:sylvie.cerf@strasbourg.eu)

Club Déméter. Ericka Rolin / Terranuna - T. 06 80 38 16 33 – [ericka.rolin@terranuna.com](mailto:ericka.rolin@terranuna.com)

Monoprix. Caroline Banoun-Favriel – T. 01 78 99 81 57 – [cbanounfavriel@monoprix.fr](mailto:cbanounfavriel@monoprix.fr)